



Les dix ans du COR  
*Bilan et perspectives*

Conseil  
d'Orientation  
des Retraites

Institut océanographique, 18 novembre 2010 —

# Le COR et les organismes équivalents à l'étranger

Yves Guégano  
*Secrétaire général du COR*



# Le COR en sept questions

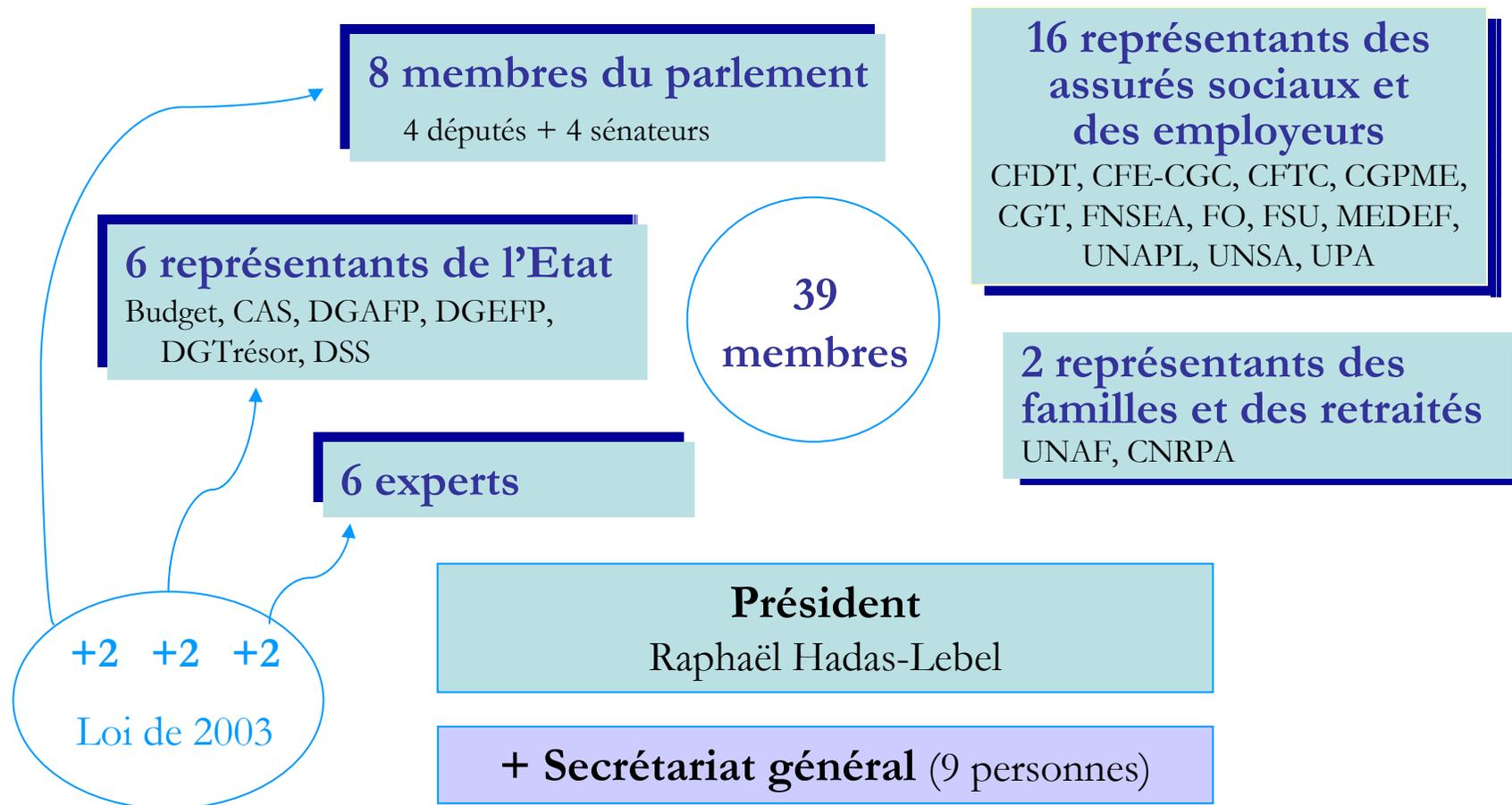
1. Comment est-il né ?
2. Qu'est-ce au juste ?
3. Qu'attend-on de lui ?
4. Comment travaille-t-il ?
5. Qu'a-t-il fait ?
6. Quelle est sa place ?
7. A-t-il des *frères* à l'étranger ?

# Comment est-il né ?

- **Discours de Lionel Jospin le 21 mars 2000**
- **Décret du 10 mai 2000**
- **Installation le 29 mai 2000**
- **Première réunion de travail le 3 juillet 2000**
- **Des rapports au gré des gouvernement successifs**  
... le Livre blanc (1991), le rapport *Briet* (1995),  
le rapport *Charpin* (1999), le rapport *Teulade* (2000), ...
- **Proposition : créer un organisme permanent de suivi des retraites**
- **Article 6 de la loi du 21 août 2003 et décret du 28 mai 2004**

# Qu'est-ce au juste ?

Organisme indépendant... placé auprès du Premier ministre



## Qu'attend-on de lui ?

- Réaliser des projections à moyen et long termes des régimes de retraite obligatoire, au moins tous les 5 ans
- Apprécier les conditions requises pour assurer la viabilité financière à terme de ces régimes
- Mener une réflexion sur le financement, en suivre l'évolution
- Formuler les avis sur la durée d'assurance
- Participer à l'information sur le système et les réformes
- Suivre l'évolution des niveaux de vie des actifs et des retraités

*On l'a sans doute baptisé COR en hommage à un instrument à vent qui sert à faire des signaux et à lancer des appels*

*Robert Solé, Le Monde 15/04/2010*

# Comment travaille-t-il ?

- **Un programme de travail annuel validé par le COR, dans un souci d'indépendance**
  - Trois saisines en dix ans (réversion en 2004, surcote en 2006, points et comptes notionnels en 2009)
- **Des rapports publics adoptés mais non soumis au vote**
- **Des réunions mensuelles en séance plénière, précédées de réunions élargies en groupe de travail**
- **Des dossiers préparés par le secrétariat général du COR, avec les caisses de retraite et les administrations**
- **Une transparence des travaux du COR : [www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr)**

# Qu'a-t-il fait ?

- 8 rapports
- 8 (+1) colloques
- 100 (et quelques) réunions plénières
- Près de 2000 documents pour le débat (dont *La lettre* du COR)
- De multiples interventions (média, conférences, formations...)

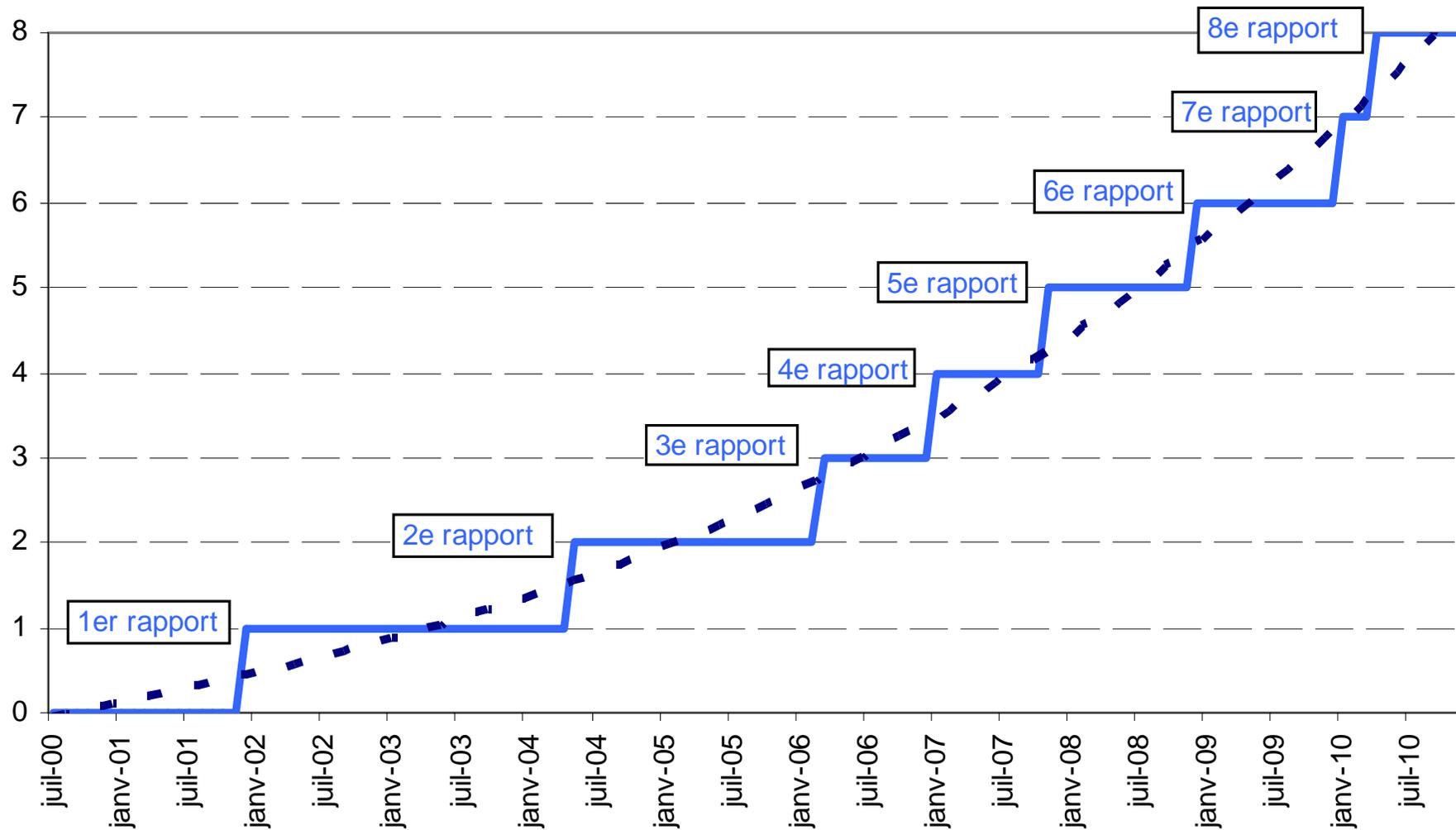
- Les thèmes

L'emploi (des seniors), l'équité, la solidarité, les perspectives à long terme, le droit à l'information, les systèmes à l'étranger...

# Qu'a-t-il fait ?

- 
- |               |   |
|---------------|---|
| 1. Déc 2001   | Retraites : renouveler le contrat social entre les générations ; orientations et débats   |
| 2. Mai 2004   | Retraites : les réformes en France et à l'étranger ; le droit à l'information des assurés |
| 3. Mars 2006  | Retraites : perspectives 2020 et 2050   |
| 4. Janv 2007  | Retraites : questions et orientations pour 2008   |
| 5. Nov 2007   | Retraites : 20 fiches d'actualisation pour le rendez-vous de 2008                         |
| 6. Déc 2008   | Retraites : droits familiaux et conjugaux   |
| 7. Janv 2010  | Retraites : annuités, points ou comptes notionnels ; options et modalités techniques      |
| 8. Avril 2010 | Retraites : perspectives actualisées à moyen et long terme en vue du rendez-vous de 2010  |
-

# Qu'a-t-il fait ?



# Quelle est sa place ?

- En amont de la concertation et de la négociation sociales
- Approfondir les sujets, sans la contrainte de l'urgence et avec le souci du diagnostic partagé
- Fixer un cadre au débat (*perspectives à moyen et long terme*)
- Aider les décideurs publics à effectuer des choix

⇒ Une composante du pilotage du système de retraite

*Le COR conseille, le Copilor suggère, le Parlement décide...*

- Un organisme ayant un rôle *spécifique* qui en a inspiré d'autres
  - HCAAM (2003), COE (2005), HCF (2009)...
- Un organisme indépendant, à l'expertise établie et reconnu ?

*Entendez-vous gronder le COR ? Depuis 24 heures, il n'est question que de lui...*

*Je n'aime pas le son du COR, le soir au fond des bois. Robert Solé, Le Monde 15/04/2010*

# A-t-il des *frères* à l'étranger ?

- **Dix pays étudiés** (Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Etats-Unis, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède)
- **Des organes consultatifs à caractère permanent**
  - de concertation, avec les partenaires sociaux (Allemagne : *Sozialbeirat* - 1958, Italie : *Consiglio di Indirizzo e Vigilanza* - 1994, Japon : *Nenkin Shingikai* - 1985)
  - à vocation plus technique ou politique (Belgique : *Comité d'étude sur le vieillissement* - 2001, Espagne : *Comisión por la aplicación de las recomendaciones del Pacto de Toledo* - 1995, Etats-Unis : *Social Security Board of Trustees* - 1935, *Social Security Advisory Board* - 1994)
- **Des commissions temporaires de concertation**, avant une réforme
  - Allemagne (Commission Rürup, 2002-2003)
  - Belgique (Conférence nationale sur les pensions, 2009-...)
  - Royaume-Uni (Commission Turner, 2002-2006)
  - Suède (Commission des retraites, 1984-1991)

## A-t-il des *frères* à l'étranger ?

- Le rôle du COR apparaît plutôt spécifique
  - Organisme permanent de concertation, avec les partenaires sociaux (effectifs relativement nombreux)
  - Responsable des exercices nationaux de projection (rôle de l'actuaire ou de l'administration dans les pays étudiés)
  - En amont de la concertation et de la négociation sociale, contrairement aux conseils allemand, japonais ou italiens
  - Travaux relativement proches de ceux conduits par les commissions temporaires, mais dans un cadre permanent



# Merci de votre attention



Tous les documents du COR sur  
[www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr)